

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3837-2013

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE
DE CONFIDENTIALITÉ**


(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussignée, HÉLÈNE ST-PIERRE, trésorière, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de la demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. La demanderesse est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Elle demande la confidentialité des informations caviardées contenues à la réponse 3.4.1 de la pièce Gaz Métro-2, Document 52, déposées en réponse à la question de la Demande de renseignements n° 5 de la FCEI;
4. Ces informations relatives au niveau de couverture d'assurances en responsabilité civile reposent sur une évaluation du risque associé aux opérations de Gaz Métro et constituent des informations stratégiques;
5. Gaz Métro soumet que ce type d'information pourrait être mal interprété, involontairement par une personne non avisée, ou sciemment par une personne mal intentionnée, et ainsi entraîner un préjudice important à Gaz Métro;

6. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:



HÉLÈNE ST-PIERRE

DÉCLARÉ solennellement devant moi,
À MONTRÉAL, ce 4^e jour de février 2014



Commissaire à l'assermentation pour tous les districts

